

FICHE PROGRAMME

HABILITATIONS ELECTRIQUE

Référence : PR4040

HABILITATION ELECTRIQUE PERSONNEL ELECTRICIEN HC

La formation "Préparation à l'habilitation Personnel Electricien Habilitations concernées : HC " s'adresse à tout public désireux de connaître et d'appliquer la législation en matière de sécurité en électricité, selon la NF 18 510.

Profil du stagiaire :

Personnel électricien ou électromécanicien chargé d'exécuter des consignations, de diriger des travaux hors tension.

Objectifs :

Opérer en sécurité sur tout ou partie d'un ouvrage en exploitation
Acquérir une connaissance de la réglementation en matière d'instructions de sécurité électrique et des risques présentés par les installations et équipements HT
Appliquer les consignes de sécurité lors des consignations et des travaux hors tension ou au voisinage effectués sur des ouvrages ou des installations électriques en HT
Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation HC

Durée et rythme : 3 jours (sur mesure) soit 21 heures

Effectif : Groupe de 1 à 6 personnes

Format :

Présentiel

Programme Tronc commun électricien HT en HTB:

Connaître les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brulure
Connaître les domaines de tension, les limites et les matériels
Connaître les zones d'environnement et leurs limites
Connaître les habilitations : principes, symboles, limites et formalisation
Savoir analyser les risques et connaître les principes généraux de prévention
Savoir surveiller les opérations
Savoir mettre un circuit en sécurité (mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée)
Savoir identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection collective
Savoir identifier, vérifier et utiliser les équipements de protection individuelle
Connaître les risques et la mise en œuvre des équipements de travail utilisés (échelles, outils à main...)
Connaître les risques et les conduites à tenir en cas d'incendies, d'accident sur ou près des ouvrages électriques

Programme complémentaire

Connaître le rôle du chargé d'exploitation électrique : rôle, instruction, échanges d'informations
Connaître les étapes et les documents applicables lors d'une consignation : attestation de consignation en une ou deux étapes, fiche de manœuvre, avis de fin de travail...
Connaître le régime de réquisition (analyse des risques, avis de réquisition.)

Travaux pratiques

Suivre et appliquer les prescriptions de sécurité ainsi que la bonne utilisation des matériels et outillages électriques

Organiser et délimiter une zone de travail en BT et HT

Réquisition d'un réseau, d'une installation et d'un équipement électrique

Éliminer un risque par la mise en place d'un obstacle ou d'une nappe isolante

Réaliser des consignations électriques BT et HT en 1 et 2 étapes

Organiser et réaliser des opérations d'essais

Préparer et mettre en œuvre une intervention d'entretien et de dépannage

Effectuer les opérations de mesurage, de connexion et de déconnexion

Vérifier et mettre en œuvre ses EPI et EPC

Rendre compte et rédiger les documents applicables aux travaux hors tension et interventions

Evaluation de stage :

Un questionnaire à chaud à la fin de la session

Démarche pédagogique :

Alternance d'exposés théoriques, d'études de cas pratiques, de jeux de rôles et de travaux en groupe.

Travaux pratiques avec des mises en situation concrètes sur site ou sur notre plateforme.

Mise en situation pour permettre l'évaluation des capacités du stagiaire à faire respecter les consignes de sécurité.

Evaluations des connaissances et débriefing avec le stagiaire.

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur

Qualité du/des formateurs :

Connaissance du domaine de la formation à animer

Expérience dans le domaine en rapport

Savoir-faire : professionnalisme, pédagogie

CV détaillés sur simple demande.

Accès à la formation pour les Personnes en Situation de Handicap :

Pour une identification des besoins et pour convenir ensemble des modalités de votre formation, merci de contacter notre Référent Personnes Handicapées :

Recyclage :

Tous les 3 ans

Tarifs : nous consulter